

CONSEIL D'ÉCOLE

Procès-verbal

18/10/2022

Direction

**École élémentaire de
GEUDERTHEIM**

74 rue du Général de Gaulle

67170 GEUDERTHEIM

03 88 51 93 60

ce.0672664g@ac-strasbourg.fr

Ordre du jour du C.E.

POINT 1 : Lecture (Points importants) et adoption du précédent PV

POINT 2 : Résultats des élections et présentation de l'école (Enseignants nouvellement nommés, effectifs, répartition, APC, retours des réunions parents /professeurs, ...)

POINT 3 : Périscolaire

POINT 4 : Résultats des évaluations CP/ CE1

POINT 5 : MAIRIE : travaux – budget / économie - Cross ...

POINT 6 : Règlement intérieur

POINT 7 : Projets (Piscine, escalade, ...)

POINT 8 : Mise en place du protocole PHARe

POINT 9 : Questions associations des parents d'élèves (coopérative / piscine / récréations / cross / fête de fin d'année /actions des associations)

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 18 octobre 2021

Présents :

Enseignants (es) : Nathalie GASSMANN -- Laetitia STEBLER -- Anne GUILLON -- Carine HOUEL-MAURER -- Stéphanie JEUCH -- Mélanie HEYERES -- Mathilde NANTEUIL -- Thierry KEIFFER

Représentants de la mairie : Michel URBAN (Conseiller municipal)

Représentante Périscolaire : Séverine KLIPFEL

Parents d'élèves : Sandra JUD – Mélanie DRUMMER – Valérie VON ALLMEN -SCHMIDT – Mélissa PATIENT (suppléante) → représentantes de la PEEP

Aurélie JESSEL, Valérie HAMM → représentantes « Vivre l'École »

Excusés :

Enseignants (es) : Victor KELTZ (décharge de direction le lundi - démissionnaire), Vincent STRUB, Morgane STRESSER

Représentant de la mairie : Pierre GROSS (maire)

Enseignantes de Religion : Yvonne PIQUEREL, Agathe STEINER

Parents d'élèves : Sarah LUDWIG -- Tiphaine FRIEDT (suppléante) – Cécilia ROMERO (suppléante) – Angélique MOSCHEROSCH (suppléante) – Alexandra AMY – Audrey KOWALSKI (suppléante) – Stella EHRHARDT – (suppléante) Amanda SCHWARTZ (suppléante)
AESH : Solange DUMINGER

La séance est ouverte à **20 heures**

La séance est close à 21 h 55

INTRODUCTION :

Tour de table / présentations

Accueil des membres et remerciements

Les nouveaux représentants des parents d'élèves :

Sandra JUD, Cécilia ROMERO, Angélique MOSCHEROSCH, Audrey KOWALSKI, Amanda SCHWARTZ.

Accueil de nouveaux membres de l'équipe éducative : Mélanie HEYERES qui intervient sur la classe de CE2/CM1, Mathilde NANTEUIL qui remplace monsieur Victor KELTZ qui décharge Thierry KEIFFER en classe de CM2 tous les lundis et un mardi sur trois. Vincent STRUB qui ne fait pas partie de l'école en tant que titulaire mais que nous avons la chance de retrouver cette année les jeudis et vendredis avec les CP de Nathalie GASSMANN. Morgane STRESSER qui décharge Laetitia STEBLER en classe de CP-CE1 tous les jeudis et un lundi sur trois.

POINT 1 : Retour sur le Procès-verbal du précédent conseil d'école.

Lecture des points principaux et vote pour l'approbation du précédent PV

Approbation à l'unanimité.

Rappels de la mise en œuvre et du rôle du conseil d'école : **le conseil d'école se réunira 3 fois dans l'année afin de faire le point sur les actions menées et à venir et de permettre aux différentes instances (parents, école, commune) de communiquer pour avancer ensemble.**

POINT 2 : Résultats des élections et présentation de l'école

1) Élections des délégués :

PROCÈS-VERBAL

Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2022-2023

Académie	Strasbourg
Département	Bas-Rhin
Commune	GEUDERTHEIM
Type d'école	École primaire
N°UAI	0672664G

Participation	
Modalités de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	283
Nombre de votants	201
Nombre de bulletins blancs ou nuls	16
Nombre de suffrages exprimés (S)	185
Taux de participation	71,02%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir	7
Quotient (S/N)	26,43

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombres de candidats titulaires	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient du plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
PEEP	7	110	4		4	4
Association locale : Vivre l'École	7	75	3		3	3
	14	185	7	0	7	7

Nombre de sièges pourvus	7
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

- Rappel des résultats des **élections des parents** d'élèves élus au Conseil d'École.
Nombre d'électeurs inscrits : **283** / Nombre de votants **201** (16 bulletins blancs ou nuls)
Taux de participation : **71,02 %**
Parents d'élèves élus : 4 représentantes de la PEEP et 3 représentantes de l'association locale Vivre l'École → les **7 sièges** sont **pourvus**. (Résultats cf. annexe III, PV)

Titulaires (7 sièges) :

PEEP : Sandra JUD –Sarah LUDWIG –Mélanie DRUMMER – Valérie VON ALLMEN -SCHMIDT
Association Vivre l'École : Aurélie JESSEL –Valérie HAMM – Alexandra AMY

Suppléants(es) :

PEEP : Tiphaine FRIEDT, Cécilia ROMERO, Angélique MOSCHEROSCH, Mélissa PATIENT
Association Vivre l'École : Audrey KOWALSKI, Stella EHRHARDT, Amanda SCHWARTZ

L'équipe éducative adresse ses félicitations aux parents élus et les remercie pour leur implication vis-à-vis de l'école.

2) Présentation de l'école (Rentrée / Effectifs / Équipe enseignantes)

La rentrée s'est déroulée sans incidents notables. Les réunions parents-professeurs ont permis à l'équipe enseignante de présenter leurs projets et de répondre aux questions des parents d'élèves.

2-1) EFFECTIFS / ÉQUIPE

Actuellement l'effectif est de **174 élèves (Un départ / deux arrivées en octobre)**. Il y a **7 classes** réparties de la façon suivante :

Au Cycle 2 (109) :

- **CP** : Nathalie GASSMANN – Vincent STRUB : 23 élèves ; **CP/CE1** : Laetitia STEBLER – Morgane STRESSER : 23 élèves dont 11 CP et 12 CE1 ; **CE1** : Anne GUILLON : 27 élèves ; **CE2** : Stéphanie JEUCH : 27 élèves ; **CE2/CM1** : Mélanie HEYERES (9/15) : 24 élèves dont 9 CE2.

Au Cycle 3 (65) :

- **CE2/CM1** : Mélanie HEYERES (9/15) : 24 élèves dont 15 CM1.
- **CM1/CM2** : Carine HOUEL- MAURER : 23 élèves dont 14 CM1 et 9 CM2 ; **CM2** : Mathilde NANTEUIL -- Thierry KEIFFER : 27 élèves.

Remarques : Morgane STRESSER intervient les jeudis et un lundi sur 3 dans la classe de Laetitia STEBLER.

Vincent STRUB effectue 50 % dans la classe de Nathalie GASSMANN (jeudi/vendredi).

Victor KELITZ intervenait les lundis et un mardi sur 3 dans la classe de Thierry KEIFFER. **Il sera remplacé à la rentrée (7 octobre 2022) par Mathilde NANTEUIL sur les mêmes créneaux journaliers.**

Autres personnes intervenant régulièrement au sein de l'école auprès des enfants :

Solange DUMINGER (AESH),

Yvonne PIQUEREL et Agathe STEINER (Religion),

Sandra DECK (intervenante en allemand dans les classes de Stéphanie JEUCH et Thierry KEIFFER à raison de 2 x 45 min dans chaque classe les mardis après-midi et les jeudis matin), Roland REEB (Échecs – Projet d'École, intervention les jeudis, périodes 2, 3, 4, 5), Alfonso NSANGU (Chant choral, intervention les mardis matin).

Précision Religion :

Œcuménique : 6 cours

Les jeudis 8 h-8 h 45 en rotation une semaine sur les classes de CP et CP/CE1, 8 h 55-10 h CM2, 10 h-11 h CE2 : Yvonne PIQUEREL.

Les vendredis 10 h 30-11 h 30 CE1, 13 h 30-14 h 30 CM1-CM2, 14 h 45-15 h 45 CE2/CM1 : Agathe STEINER.

2-2) APC : les Activités Pédagogiques Complémentaires :

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial de la commune.

Elles ont débuté courant septembre pour la majorité des classes.

2-3) COOPÉRATIVE SCOLAIRE : 17 € de participation volontaire des familles (Très peu de familles n'ont pas voulu contribuer à cette participation). **Le montant de cette somme est maintenu pour la rentrée prochaine.**

3) LE PROJET D'ÉCOLE

Rappel aux parents d'élèves élus

- Le projet d'école comporte 3 grands axes.

Les objectifs des grands axes sont les suivants (déclinés en fiches actions) :

AXE 1 : Éduquer les élèves à des pratiques en faveur du développement durable pour devenir des écocitoyens responsables

- Trier les déchets (animation SMITOM "roule ta boule", visite de la déchèterie)
- Économiser l'eau (visite de la station d'épuration)
- Maîtriser la consommation de l'électricité au sein de l'école en partenariat avec l'ÉS)
- Participer au nettoyage des abords de l'école (action communale)
- Participer à l'obtention d'un écolabel par les actions de l'école

AXE 2 : Ouvrir à la culture, aux arts et à la fréquentation de différents milieux

- Visite de musées, d'expositions, sortie à l'orchestre philharmonique ...
- Sortie au théâtre
- Mise en scène de saynètes et représentations
- Stage poney
- Stage escalade
- Séances piscine

AXE 3 : S'approprier des pratiques de résolutions de problèmes et de logique

- Pratique des échecs une fois par semaine
- Jeux mathématiques
- Participation à des concours de maths type « Kangourou des math »s, activités challenge maths proposées par la circonscription
- Jeux de société, jeux de logique et de manipulation en activités autonomes

Le projet d'école qui devait arriver à son terme en 2022 sera prolongé. De nouvelles Fiches Actions (en lien avec les demandes nationales) seront mises en place une fois que l'école aura passé l'évaluation d'école permettant d'établir un nouveau projet en lien avec les forces et les faiblesses mises en exergue.

POINT 3 : PÉRISCOLAIRE (Séverine – Directrice du périscolaire)

Intervention de la directrice du périscolaire : rappel de quelques points

Il y a en moyenne 23 enfants le matin. Le midi il y a entre 69 (lundi et jeudi) et 80 enfants (mardi et vendredi). Et le soir il y a entre 35 et 50 élèves. En ce qui concerne le mercredi, il y a 14 enfants en journée qui ont plus de 6 ans.

Il y a 4 animateurs.

Le thème de l'année est « Art tous azimuts ».

Le mardi et le jeudi il y a une sensibilisation à l'éveil culturel, artistique et sportif.

Lors de la cantine, il y a une ambiance positive mais c'est difficile lorsqu'il y a 80 enfants, cela engendre moins de convivialité.

Les activités :

- Le lundi et le jeudi il y a broderie.
- Le mardi il y a échecs, anglais et ludothèque.
- Le jeudi il y a musique, roller et également initiation à l'alsacien.

Après les études à l'école, il y a entre 2 et 5 enfants qui vont au périscolaire.

Rappel : quand un élève est absent à l'école, il faut également prévenir le périscolaire.

En ce qui concerne les sorties des enfants avec l'école, il y a une transmission des informations entre l'école et le périscolaire.

Question : Le temps de midi est relativement court. → Idée soulevée : un quart d'heure de plus pour manger et décaler les horaires de l'accueil de l'après-midi de 13 h 15 à 13 h 30.

Le changement d'horaire a été revu il y a 5 ans lors du retour à la semaine de quatre jours. Les parents ont pu voter entre trois créneaux horaires. L'horaire à ce jour permet aux élèves de ne pas finir trop tard afin de pouvoir participer à des activités après l'école.

Cette question va être discutée lors d'une réunion des maîtres. C'est un accord entre les deux écoles qui sera nécessaire pour changer cet horaire, car il faudra la même plage horaire.

POINT 4 : Résultats des évaluations CP/CE1 (Laetitia/ Anne)

Évaluations CP et CE1 et présentation des dispositifs d'aide à la réussite scolaire :

Des évaluations diagnostiques ont été réalisées afin d'effectuer un bilan de compétences des élèves. Ces évaluations permettent d'identifier les besoins de chacun et d'établir le type d'aide qui sera mis en place. De détecter en partie les élèves concernés par un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) ou l'aide personnalisée afin d'apporter une remédiation.

Au CP et au CE1 : des évaluations ont été réalisées.

Trois classes étaient concernées, soit 73 élèves (34 CP et 39 CE1)

Au niveau de l'école, ces évaluations seront utilisées (ainsi que les évaluations sixièmes) pour prendre en charge des enfants en APC : cibler les besoins puis répondre à ces besoins afin d'améliorer les résultats de l'école.

Les résultats ont confirmé le niveau des élèves en difficultés. Toujours des difficultés au niveau de la résolution de problèmes, principalement pour les problèmes complexes.

POINT 5 : MAIRIE : travaux - budget / économies - cross

Cross (CROSS au profit du MÉCÉNAT CHIRURGIE CARDIAQUE) : Prévu le vendredi 25 novembre 2022 au matin. Les élèves vont courir entre 600 m et 1 200 m en fonction de leur niveau de classe.

Les demandes seront formalisées rapidement : on sait déjà que l'on aura besoin de tables, de tonnelles (5 tables, deux bancs, 5 tonnelles, rubalise...)

Nous souhaiterions aménager la zone arrivée avec 5 tonnelles.

Une tonnelle **SOINS** (avec une table, deux bancs, emprunter deux lits à la maternelle, matériel pour de petits soins), elle sera tenue par deux mamans infirmières, une enseignante, et une maman avec PSC1 (prévention et secours civiques).

Une tonnelle **ARRIVÉE**

Une tonnelle **MATÉRIEL** → pour y mettre les vestes et sacs avec 6 tables

Deux tonnelles **COLLATION** après la course avec 4 tables, deux tonnelles pour que les élèves puissent poser leurs affaires.

Il y aura une cinquantaine de parents volontaires pour l'encadrement de ce cross, que nous remercions chaleureusement. Il y aura deux parents sur des VTT qui seront les vélos balais et pourront encourager les élèves les plus en difficultés. Tout au long du parcours les parents baliseront le trajet et seront bien visible par les élèves grâce à leur gilet jaune.

CME

(Conseil municipal des enfants)

Sur les 11 membres du CME, encore **4 sont en CM2** (les 7 autres sont passés en sixième). Rencontre avec Jérémy OHLMANN la semaine passée (semaine 41 : du 10 au 15 octobre).

Outre la participation à certaines manifestations ayant lieu tous les ans, voici les actions pour la fin d'année (dont les modalités restent encore à préciser), et qui concerneront les élèves des écoles, mais sur **leur temps libre**. À part relayer l'info par des tracts dans les classes, éventuellement laisser les 4 jeunes élus faire le tour des classes pour en parler, comme cela avait été fait pour la « semaine à pied », il n'y aura aucun impact sur le temps scolaire.

- Collecte de jouets lors du marché de Noël de Vivre l'École le dimanche 27 novembre
- Appel à la réalisation de dessins de Noël qui seront placés sur le sapin installé pour Noël derrière la fontaine.
- Réalisation de bricolages de Noël pour la fête des aînés (mais inutile de le dire, cela ne concernera que le CME).

Action en partenariat avec l'école :

CME (Conseil Municipal des Enfants) : dans un an en automne, de nouvelles élections se dérouleront, comme l'an dernier. La préparation avec les futurs électeurs et candidats devraient s'effectuer au printemps (pour les enfants qui sont au CE2 et CM1 et qui seront au CM1 et CM2 au moment de l'élection). Jérémy OHLMANN devrait passer avec le maire, courant mai ou juin 2023, pendant 20 minutes dans les classes concernées pour parler du projet de CME, et donner RDV à chaque classe à la mairie par la suite (chaque classe séparément, pas forcément toutes le même jour). Chaque classe sera divisée en 3-4 groupes, et pendant 1 h, chaque groupe visitera la mairie et aura des explications à chaque endroit. À la fin, en salle des mariages, un « **livret citoyen** » sera remis à chaque élève, **celui-ci servira pour le vote à l'automne**.

Études du soir : dispositif mis en place par la mairie qui se poursuit cette année.

Y-a-t-il eu des avancées par rapport aux travaux de réfection de l'école élémentaire ?

Réponse de Michel URBAN :

Il y a eu des évolutions mais physiquement on ne voit rien. Le projet revu est soumis à la préfecture afin de pouvoir bénéficier d'aides de l'État. Le délai d'attente pour une réponse est de deux ou trois mois, ce qui nous amène en janvier/février 2023.

Le coût de ce projet est passé de 700 000 € TTC à maintenant 720 000 € hors taxe. La participation de l'État est espérée à une hauteur de 30 %. Sans cette aide il sera difficile de commencer les travaux.

Budget/économies :

Chauffage ?

Le prix explose, + 600 % sur le prix en fonction du marché. Les contrats sont tendus et cela a un impact financier pour la commune (des dizaines de milliers d'euros en plus pour la commune). Réduire le chauffage dans l'école ne changerait pas grand-chose, car les salles ne sont pas surchauffées.

Réduction du chauffage dans la salle de sport.

Remerciements : L'ensemble de l'équipe éducative remercie le service de la mairie et sa responsable Chantal SCHNEIDER pour leur souci de répondre aux mieux à nos demandes, notamment pour la mise en place des deux TBI (salle de classe de Laetitia STEBLER et Morgane STRESSER ainsi que la salle de Nathalie GASSMANN et Vincent STRUB.

POINT 6 : Règlement intérieur (annexe 1)

Lecture de points à rappeler et suggestions de modifications au niveau du règlement intérieur.

Les parents peuvent prendre rendez-vous avec le directeur : **jour de décharge le lundi.**

Point 7.5 : PAI sur demande des parents

Point 8.2 : Quatre exercices sur l'année

Point 8.3 : Assurance scolaire : sur l'assurance scolaire doivent y figurer les termes : individuelle, accident et responsabilité civile

Point 9 : La traversée de la cour n'est plus autorisée : ce n'est plus (pas) un lieu de passage sauf pour se rendre à la crèche. Cela va être spécifié dans le règlement intérieur de l'école.

RAPPEL : nous sommes toujours en PLAN VIGIPIRATE

RAPPEL « Justification des absences et retards » : cahier de liaison pour signaler les absences et/ou retards, c'est le moyen de communication le plus « pratique », les absences peuvent être signalées par courriel ou par téléphone (en dernière alternative) → la boîte vocale est peu fiable, très souvent inaudible.

Si un enfant doit quitter l'école pendant les heures scolaires, cela ne peut se faire que si un adulte vient le chercher (adulte identifié et signalé par les parents à l'enseignante).

Rappel des horaires actuels des récréations : **9 h 45-10 h (cycle 2) et 10 h 05-10 h 20 (cycle 3) ; 14 h 15-14 h 30 (cycle 2) et 14 h 35-14 h 50 (cycle 3).**

Il n'y aura pas de récréation commune à tous les élèves au vu du nombre important d'élèves dans l'école.

Point récréation : il n'est pas prévu d'organiser un autre planning de récréation (avec roulement afin de permettre aux enfants de garder des liens).

RAPPEL : Les fiches de renseignements remplies par les parents en début d'année seront à présent gardées tout au long de la scolarité de l'élève dans l'école (sauf fiche trop dégradée ou surchargée) et pourront être modifiées en cas de besoin.

Les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'aux barrières, en cas de problème s'adresser aux enseignants de surveillance. Ils n'entrent plus dans la cour car il y a des classes qui se rendent dans leur salle en passant à l'endroit où ils attendaient ...

→ Une remise à jour sera réalisée suite à la charte émise par les enfants et la mise en place du protocole anti-harcèlement (pouvant être intégré dans le règlement).

PRÉCISIONS PROTOCOLE SANITAIRE :

Le passage au niveau socle : accueil en présentiel de tous les élèves, activités physiques et sportives (Le maintien de la pratique des activités physiques et sportives est un objectif important pour la prochaine année scolaire. Elles se déroulent selon les modalités suivantes : **socle** : les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur sans restriction, contact tracing et maintien de gestes barrières.

Cependant les élèves (en cas d'absence d'un enseignant) seront, dans la mesure du possible, toujours affectés à une même classe pour ne pas faire de brassage intensif.

Sécurité : L'exercice d'évacuation a été effectué le **26/09/22 à 14 h 10** en lien avec l'école maternelle : l'exercice s'est déroulé dans le calme et l'évacuation des locaux s'est faite rapidement (2 minutes 25 secondes).

Un exercice avec intervention des pompiers est à envisager.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est en cours de parachèvement.

Il est obligatoire d'effectuer deux exercices « incendie », un exercice « risque majeur » (en l'occurrence à l'école de Geudertheim : exercice tremblement de terre), un exercice « attentat intrusion » (nous sommes toujours en PLAN VIGIPRATE).

Au signal reconnaissable par les enseignants : les enfants se réfugient dans les salles désignées : salles pouvant être fermées et possédant une issue de secours → modalités à revoir avec l'équipe éducative de l'école afin d'adopter des scénarios réalistes. Pour les classes à l'étage il y a une sortie possible par les toits et pour les classes au rez-de-chaussée, il y a une sortie possible en passant par l'ancienne école maternelle.

POINT 7 : Projets

Poursuite du projet ÉCO-environnement.

RAPPEL : Ce projet consiste à mettre des actions en œuvre pour donner un label international d'éco-école à l'école de Geudertheim.

Pour cette deuxième année le thème choisi parmi 7 thèmes possibles est celui de la solidarité (l'an dernier nous étions sur le thème des déchets). **Obtention du label éco-argent pour l'école.**

- Une commission de suivi va être formée, elle se rassemblera 3 fois par an et sera composée des éco-délégués (un éco-délégué sera élu par classe), de représentants de la mairie et du périscolaire.

-Un plan d'action sera mis en œuvre ; il pourra être différent selon les classes. Son impact dans l'école et dans le village sera évalué.

-Un éco-code sera créé (une fresque, un hymne, un logo...), afin de garder en mémoire ce qui a été fait.

→ Plusieurs hypothèses : apprentissage d'une chanson, réalisation d'une fresque, sur les contremarches de l'escalier, phrases solidaires provenant de la chanson « Gospel kids », banc de l'amitié ...

Les élèves ont au total 22 séances de chorale menées par Alfonso. C'est grâce à des promesses de dons qu'Alfonso peut intervenir auprès de nos élèves. Actuellement il manque 2 000 € de dons.

Le dossier achevé, montrant les actions menées, sera envoyé en avril. La réponse devrait arriver à la fin de l'année scolaire.

Projet échecs (CP, CM2, CM1/CM2, CE2/CM1)

Projet badminton toutes les classes

Projet poney/équitation (CM1/CM2)

Natation (CE1 et CM2)

La semaine du goût : un petit déjeuner a eu lieu avec les classes d'Anne GUILLON et Stéphanie JEUCH (11/10/22).

Projet cirque (CE1 et CE2)

Projet Classe verte à Grendelbruch (CP/CE1)

Projet kayak/escalade (CM2)

Kangourou des maths (CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2)

Sortie orchestre philharmonique de Strasbourg → « Pierre et le Loup »

Calendrier inversé : ce calendrier se fera avec l'association ALSACAM → **affaires scolaires** pour des écoles au Cameroun

Projet : Route du RHUM → certaines classes suivront le parcours du bateau « Mécénat chirurgie cardiaque »

Chorale : les enfants iront chanter (principalement des chants de Noël) à la résidence du Moulin de la Zorn en deux « vagues » 2 x 25 minutes de chants (date : le 13/12/2022 à 10 h). Cela permet de garder un lien intergénérationnel.

Nous avons cette année à faire face à une augmentation du coût des transports (exemple la piscine avec 10 trajets est passée de 105 à 125 €, soit 20 € supplémentaires par trajet), celle-ci est comprise selon le trajet entre 5 et 30 %.

POINT 8 : Mise en place du protocole pHARe

L'école primaire est moins impactée par le harcèlement que le collège ou le lycée, cependant nous mettons en place le protocole pHARE.

Qu'est-ce que le protocole pHARE ? (Explications succinctes)

L'école va se doter d'un protocole pour la prévention et la lutte contre le harcèlement

1 PRÉVENTION

Explication protocole : au niveau de l'école nous souhaitons essentiellement mettre en place des actions préventives (ne pas ignorer le problème) :

- Savoir détecter les signaux faibles
- Échanges / mise au point entre membres de l'équipe → conseil des maîtres en début d'année où le protocole est rappelé
- Travailler des séances en éducation civique et morale pour prévenir le harcèlement et renforcer l'empathie des enfants : réalisation d'affiches par les élèves de CM1-CM2
- Exposition de ces affiches dans les couloirs de l'école
- Passage dans les petites classes de l'école pour expliquer les affiches et répondre aux questions si besoin.
- Organisation d'atelier « philo » autour de ce sujet
- Savoir accueillir les nouveaux arrivants

Autres actions qui pourraient être mises en place :

- Former des personnes ressources de l'école (Directeur) + une personne référente de l'école identifiée par les enfants (Stéphanie JEUCH ?)
- Protocole et élaboration d'une grille de détection d'un possible harcèlement
- Mettre en place une boîte à penser (dans les classes) : c'est une boîte dans laquelle on écrit tout ce qui tracasse, amuse, énerve. Une fois par semaine toutes les lettres, anonymes, sont lues et on cherche des solutions
- Réalisation d'un petit film
- Projet d'aménagement des espaces de la cour et améliorer la manière de surveiller, afin de déceler plus rapidement les situations pouvant faire penser à un éventuel harcèlement
- Élaboration du règlement de l'école par les élèves eux-mêmes
- Présenter le plan de prévention contre le harcèlement scolaire en conseil d'école

2 GÉNÉRALITÉS

Responsabilités du traitement :

Le harcèlement peut se manifester dans tous les lieux que fréquentent les enfants, une des clefs est la transmission des informations entre les personnes qui interagissent (signaux faibles → faisceaux d'indices) avec les enfants.

Modalités du traitement :

- Révélation des faits

- ➔ Accueil des protagonistes : recueillir les paroles pour comprendre et agir (les entretiens relèvent des règles très précises ➔ difficiles ...) : accueil de l'élève victime, de ou des élève(s) témoin(s), des auteurs, rencontre avec les parents

Remarques : les parents sont bien entendus informés de l'entretien (conservation des écrits : 3 mois)

POINT 9 : Questions parents d'élèves et proposition d'actions

Questions et actions envisagées par la PEEP :

QUESTIONS :

Effectifs de l'école et des différentes classes (➔ cf. POINT 2), les projets et les sorties de ce premier trimestre (➔ cf. POINT 7), l'organisation actuelle des récréations (certains enfants du même niveau sont aujourd'hui séparés de classe et se retrouvent également séparés durant les récréations, y aura-t-il des roulements prévus pour permettre aux enfants de garder des liens entre eux?) ➔ Pas de roulement de prévu.

L'organisation de l'activité natation, (pourquoi il y a disparité en fonction des classes ? Certains CM2 et CE1 pourront aller à la piscine cette année et pas les autres) ➔ pb de créneaux piscine conjugués au problème lié au transport (emmener par exemple les 9 CM2 nécessiterait un autre bus pour 9 enfants si nous complétons le bus avec une classe nous nous heurtons au problème des créneaux piscine et au coût supplémentaire que cela engendre, environ 2 000 €).

L'organisation du cross (➔ cf. POINT 7) : précisions de Stéphanie JEUCH.

L'organisation de la fête/kermesse de fin d'année scolaire ➔ **Le mardi 27 juin 2023**. De 15 h 45 à 17 h, il y aura des jeux. Les élèves chanteront à 18 h avec comme chef de chœur Alfonso. Par la suite il y aura la possibilité de se restaurer. Il y aura une réunion avant le mois de décembre pour discuter en détail de l'organisation de la kermesse. (Obtention d'une licence pour la vente de bière, commandes merguez, boissons, tartes flambées).

ACTIONS :

*Possibilité de participer au grand prix des jeunes dessinateurs, le thème de cette année « je dessine un monde plein de gourmandises ».

*Possibilité de participer au grand prix des jeunes lecteurs, la participation des enfants consiste à s'exprimer sur un livre de leur choix en répondant à la question : il y a sûrement un livre qui te plaît plus que les autres. Alors dis-nous pourquoi tu l'aimes.

*La Marche de la St Nicolas qui aura lieu le 9 décembre 2022.

*Reconduite de l'opération des chocolats de St Nicolas offerts aux enfants, ainsi que des livres pour Noël.

* Une vente de fromages.

Questions et actions envisagées par l'association Vivre l'École :

QUESTIONS :

Effectifs de l'école et des différentes classes (➔ cf. POINT 2), les projets et les sorties de ce premier trimestre (cf. POINT 7), APC.

L'organisation du cross ➔ cf. POINT 7 et précisions de Stéphanie JEUCH

Est-ce que vous pourriez spécifier l'utilisation du don de 1 000 € de l'an dernier ? Dans le précédent compte rendu du 3^e trimestre, nous n'avions que les éléments suivants « Une dotation de 1 000 € de l'association Vivre l'École a permis de constituer une trésorerie. Cette dotation a financé une partie de la sortie au planétarium de la classe des CM2 de Thierry KEIFFER »

Réponse équipe éducative : l'argent qui reste (850 €) sera utilisé (avec l'accord de l'association Vivre l'École) pour financer le projet GOSPEL si les promesses de dons s'avèrent insuffisantes. Sinon, il servira à l'achat de jeux pour la cour d'école et de matériel EPS.

Fête de fin d'année élémentaire 2021/22 => le bilan

Réponse équipe éducative : La fête scolaire de fin 2022 a généré environ 800 € de bénéfice, cette somme sera utilisée comme fonds de roulement pour la prochaine fête scolaire.

Projet GOSPEL → Si possible reconduire cette action car elle a plein d'intérêt pour les élèves. C'est un apport d'apprentissage très bénéfique. Les enfants sont motivés, intéressés et ils se découvrent un talent. Les enfants chantent à la récréation, lors du midi ou encore le soir.

ACTIONS :

- *Une vente de bretzels Boehli
- *Une vente de fournitures scolaires
- *Chocolat de Noël
- *Chocolat de Pâques
- *Marché de Noël
- *Fête des CM2

Calendrier :

- **Conseil d'école du 2^e trimestre : mardi 21 mars 2023 à 19 h semaine 12**
- **Conseil d'école du 3^e trimestre : vendredi 23 juin 2023 à 20 h semaine 25**
- **Fête scolaire : mardi 27 juin 2023**

La secrétaire,

Le directeur,

Mélanie HEYERES

Thierry KEIFFER